

Diplômes. Certificat d'études primaires. Brevet d'études du premier cycle du second degré.

Numéro d'inventaire : 2010.07789 (1-2)

Auteur(s) : Patrick Pons

Type de document : texte ou document administratif

Date de création : 1975 (vers)

Description : Deux feuilles de papier épais, grand format et de dimensions différentes, en partie imprimées et agrafées ensemble. Cadre ornemental, mention dactylographiée et ms encre noire.

Mesures : hauteur : 200 mm ; largeur : 275 mm

Notes : Indices 1 et 2 : 2 diplômes délivrés au même lauréat. Indice 1 : diplôme de Certificat d'études primaires délivré le 20 juin 1972. Indice 2 : diplôme de Brevet d'études du premier cycle du second degré délivré le 4 décembre 1974.

Mots-clés : Diplômes

Brevets (élémentaire et supérieur)

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : 3ème

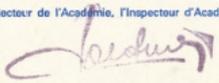
Nom de la commune : Bobigny

Nom du département : Seine-Saint-Denis

Autres descriptions : Langue : Français

Mention d'illustration

ill.

<p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE</p> <p>ACADÉMIE D' <u>CRETEIL</u></p> <p>DÉPARTEMENT <u>Seine-Saint-Denis</u></p> <p>2200</p>	<p>BREVET D'ÉTUDES DU PREMIER CYCLE DU SECOND DEGRÉ</p> <p>VU LES TEXTES EN VIGUEUR VU LE PROCÈS-VERBAL D'EXAMEN EN DATE DU <u>14 juin 1974</u></p> <p>LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE DÉLIVRE LE PRÉSENT DIPLÔME</p> <p>A M <u>onsieur PONS Patrick, Roger</u></p> <p>NÉ (E) LE <u>9 décembre 1958</u> A <u>AUBERVILLIERS (Seine-Saint-Denis)</u></p> <p>FAIT A <u>BOBIGNY</u> LE <u>4 DEC 1974</u></p> <p>signature du candidat </p> <p>Pour le Recteur de l'Académie, l'Inspecteur d'Académie délégué </p> <p>J. COUTURIER</p>
---	---

Mod. 6708. - 2 500 249 3. EX. BEPC 11-87

ACADÉMIE
DE PARIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT
DE
SEINE-SAINT-DENIS

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

L'Inspecteur d'Académie de la Seine-Saint-Denis,

Vu les textes législatifs et réglementaires relatifs à l'examen du Certificat d'Études Primaires ;

Vu le procès-verbal de l'examen subi dans les conditions déterminées par les textes susvisés devant la Commission

d'.....^{AUBERVILLIERS}..... siégeant pour la session de juin 1972 ;

Vu la délibération en date du 9 juin 1972 à la suite de laquelle le candidat a été jugé digne d'obtenir le Certificat d'Études primaires,

Délivre à Monsieur Jons Patrick, Roger
né le 9 décembre 1958 à Aubervilliers
département de la Seine-Saint-Denis

le présent Certificat d'Études Primaires Élémentaires.

Fait à Bobigny, le 20 juin 1972

Signature du titulaire :

Pour l'Inspecteur d'Académie de la Seine-Saint-Denis
et par ordre :
l'Inspecteur de l'Enseignement primaire délégué,

J. MARINO

8 560399 0